Fiche 5 – Collège

1. La situation

➔ Ultime échelon de la scolarité commune, le collège est travaillé par des **fractures sociales et géographiques** qui sont renforcées par l'assouplissement de la carte scolaire (polarisation sociale et scolaire plus forte des établissements).

➔ Les **difficultés scolaires** ne naissent pas au collège (entre 10 et 15 % des élèves entrent en Sixème sans maîtriser les compétences de base en français ou mathématiques) mais elles s'y révèlent de façon plus aiguë.

➔ Les **contrats d'objectifs**, qui instituent le pilotage du système par la « performance », soumettent les collèges à une obligation de résultats alors même que les DHG[1] de plus en plus étriquées rendent impossibles la réduction de la taille des classes, l'installation de groupes allégés, la mise en place de dispositifs d'aide aux élèves.

➔ Le **dispositif de « l'accompagnement éducatif »** renvoie l'aide aux élèves en dehors du temps scolaire alors que le quotidien de la classe se dégrade sans cesse.

➔ Le **livret personnel de compétences** entre en vigueur cette rentrée sans aucun bilan des expérimentations menées ni aucune réponse satisfaisante aux problèmes qu'il pose sur le fond et la forme.

➔ Les **conditions de travail des personnels** se dégradent d'année en année : les injonctions incessantes, l'imposition de nouvelles missions alourdissent leur charge de travail et dénaturent leurs métiers.

2. L'analyse du SNES

➔ La loi Fillon a prétendu résoudre les problèmes du collège en imposant la définition d'un **socle commun** que chaque jeune est censé maîtriser. L'idée de garantir à tous les jeunes « ce que nul ne saurait ignorer » peut séduire mais l'ensemble des mesures prises en son nom montre que c'est un leurre qui cache un renoncement à la réussite de tous et que la notion même de socle doit être remise en cause. Cependant :

• au lieu de proposer une culture large, ouverte et commune à tous, le socle réduit le niveau d'éducation d'une partie de la jeunesse, aggravant de façon structurelle les inégalités existantes et les difficultés scolaires ;

• le socle commun légitime de fait une différenciation précoce des parcours scolaires basée sur le principe de « mérite » individuel et institutionnalise un collège à plusieurs vitesses ;

• la multiplication des dispositifs d'alternance, du type DIMA[2] ou PIM[3], entretient l'illusion que l'immersion en entreprise constituerait le meilleur atout des élèves en difficulté.

➔ Le **livret personnel de compétences** est imposé sans que n'aient été valablement réfléchis et débattus avec la profession les problèmes pédagogiques, éducatifs, didactiques et d'évaluation que pose l'introduction d'une évaluation par compétences. La mascarade d'évaluation du B2i et du niveau A2 en langues vivantes risque d'autant plus de se généraliser aux 5 autres « piliers » que l'obligation de résultats induite par le contrat d'objectifs pervertit la notion même d'évaluation.

[1] Dotation Horaire Globale : les heures d'enseignement attribuées chaque année aux établissements
[2] Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance
[3] Parcours d'Initiation aux Métiers

➔ Le **triptyque autonomie/contractualisation/expérimentation** a vocation à mettre en concurrence les établissements et les personnels, et à déréglementer tous azimuts :

- le pilotage par la performance vise à rendre les établissements responsables des résultats qu'ils obtiennent ;
- dans le contexte actuel de réductions massives d'emplois, l'autonomie renforcée des EPLE est un leurre ;
- il s'agit en fait d'inciter les établissements sous couvert d'expérimentation à déroger aux règles nationales en matière pédagogique et d'organisation (horaires, programmes, rythmes scolaires…) et de gestion des personnels (missions, recrutements…).

3. Les propositions et revendications du SNES pour redonner du sens au collège

➔ Le SNES propose de **refonder le collège** pour qu'il :

- scolarise efficacement tous les élèves de la Sixième à la Troisième, sans filière ségrégative ni éviction précoce ;
- forme des individus et citoyens libres et éclairés ;
- prépare toute une génération à des poursuites d'études dans une des trois voies du lycée (menant à au moins une qualification de niveau V).

➔ En lieu et place du socle commun, le SNES propose **une culture commune large, ouverte, diversifiée, accessible et mobilisatrice pour tous les élèves**, qui articule les disciplines les unes aux autres, qui permette le raisonnement, le questionnement, l'expérimentation, l'argumentation, le développement de l'esprit critique et de la créativité, la maîtrise des langages. Cela implique notamment d'en finir avec la hiérarchie des disciplines, et de transmettre une culture plus sensible à la formation humaine et plus en prise avec les pratiques culturelles de notre siècle.

➔ La difficulté est inhérente à l'acte d'apprendre. Elle peut être ponctuelle ou plus ou moins durable. Les apprentissages se construisent dans la classe, **c'est donc d'abord dans la classe que l'on doit tenter de résoudre les difficultés qui y font obstacle**.

➔ Le collège doit avoir les moyens de **favoriser des pratiques pédagogiques diversifiées**, et de prévenir les échecs en apportant très tôt aux élèves l'aide et le soutien dont ils ont besoin.

Il faut donc notamment :

- *garantir des horaires d'enseignement suffisants et nationaux afin de garantir un traitement équitable des élèves ;*
- *réduire les effectifs des classes (24 élèves maximum, 20 en éducation prioritaire) ;*
- *prévoir un horaire/professeur supérieur à l'horaire/élève afin d'organiser des travaux de groupes, des dédoublements ;*
- *donner aux enseignants les moyens de mettre en place diverses pratiques pédagogiques au service de la réussite des élèves (interventions ponctuelles de deux enseignants, travaux pluridisciplinaires ou interdisciplinaires sur des objets d'études…) ;*
- *renforcer les dispositifs d'aide en Sixième et les installer à tous les niveaux du collège, sans réduire les horaires d'enseignement actuels ;*
- *mettre fin aux ghettos scolaires et viser partout une réelle mixité sociale, indispensable à l'hétérogénéité scolaire ;*
- *améliorer la formation initiale et continue des personnels afin de les aider à mieux identifier ce qui fait obstacle aux apprentissages et à acquérir les clés pour réfléchir aux contenus et aux pratiques pédagogiques ;*
- *offrir les moyens de suivre en équipe pluriprofessionnelle les élèves les plus en difficulté.*